

Notice d'utilisation des terrains multisports situés sur l'entité de Gerpinnes

Avis aux utilisateurs

L'Administration communale de Gerpinnes précise que l'Agorespace des Flaches et le terrain multisports de Gougnyes sont destinés, **en priorité**, aux élèves des écoles en période scolaire, aux stages lors des vacances scolaires, aux enfants, adolescents et adultes du quartier.

Il est demandé à chacun :

- De respecter le matériel mis à disposition ;
- D'utiliser les poubelles ;
- D'utiliser des chaussures de sport adaptées à la surface du terrain (Agorespace des Flaches et terrain multisports de Gougnyes) ;
- De respecter la tranquillité des voisins.

En outre, il est porté à la connaissance des utilisateurs qu'il est **strictement interdit de** :

- Laisser sur le terrain et les abords de celui-ci cigarettes, bouteilles, canettes... ou tout autre déchet ;
- Fumer à l'intérieur de l'enceinte des terrains multisports ;
- De pratiquer le patin à roulettes, le roller, le skateboard, le vélo et d'une manière générale toute activité incompatible avec les installations (Agorespace des Flaches et terrain multisports de Gougnyes) ;
- D'utiliser les terrains multisports au-delà de 22h00.

Toute détérioration ou toute anomalie constatée aux biens d'équipement doit immédiatement être signalée à l'administration communale au 071/50 90 00.

La Directrice générale ff,



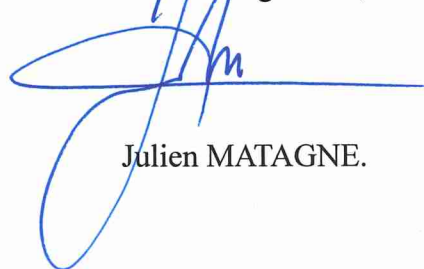
Ingrid BROUCKE.

L'Echevine des Sports,



Carine BOLLE.

Le Bourgmestre,



Julien MATAGNE.

Administration communale de Gerpinnes

Avenue Astrid 11

6280 Gerpinnes

071/50 90 00

Mail : info@gerpinnes.be